

|                         |  |
|-------------------------|--|
| <b>Intitulé de l'UE</b> | <b>Communication en langue française V</b>   |
| <b>Section(s)</b>       | - (3 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3 |

| <b>Responsable(s)</b> | <b>Heures</b> | <b>Période</b> |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Martin DELPLACE       | 37.5          | Quad 1         |

| <b>Activités d'apprentissage</b>                        | <b>Heures</b> | <b>Enseignant(s)</b>              |
|---|---------------|-----------------------------------|
| Langue française V                                      | 12.5h         | Martin DELPLACE                   |
| Techniques de communication y compris l'argumentation V | 25h           | Martin DELPLACE<br>Fabian GILLARD |

| <b>Prérequis</b> | <b>Corequis</b> |
|------------------|-----------------|
|                  |                 |

| <b>Répartition des heures</b>   |
|---|
| <b>Langue française V</b> : 5h de théorie, 7.5h d'exercices/laboratoires                                      |
| <b>Techniques de communication y compris l'argumentation V</b> : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires |

| <b>Langue d'enseignement</b>  |
|---|
| <b>Langue française V</b> : Français                                      |
| <b>Techniques de communication y compris l'argumentation V</b> : Français |

| <b>Connaissances et compétences préalables</b> |
|--|
| Avoir réussi les épreuves du bloc précédent.   |

| <b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>   |
|---|
| <b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion.</li> <li>◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique</li> </ul> </li> <li>• Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion</li> <li>◦ Développer un esprit de synthèse</li> <li>◦ Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné</li> </ul> </li> <li>• S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Organiser son travail afin de respecter les délais</li> <li>◦ Déterminer les priorités</li> </ul> </li> </ul> |

- S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
  - Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
  - Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
  - Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

## Objectifs de développement durable



### Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



### Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.



### Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.



### Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif 17 Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

- 17.16 Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multi parti tes permett ant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources fi nancières, afi n d'aider tous les pays, en parti culier les pays en développement, à att eindre les objecti fs de développement durable.

## Acquis d'apprentissage spécifiques

- S'exprimer correctement à l'oral et dans une optique professionnelle;
- Comprendre les textes (vus et non vus) ainsi que les lectures et émettre un avis pertinent ;
- Faire preuve d'esprit de synthèse ;
- Recourir constamment à l'esprit critique ;
- Mettre en oeuvre la méthode de travail la plus adéquate.

## Contenu de l'AA Langue française V

En tant que dernier cours de langue française du cursus, ce cours s'attèlera à accompagner les étudiantes et étudiants dans la rédaction de leur TFE et d'écrits professionnels. Pour ce bloc 3, ce sera la rédaction scientifique qui sera abordée, à savoir :

- La spécificité de l'écriture scientifique (précision, clarté, profondeur) ;
- La présentation d'une problématique ;
- La construction d'un raisonnement ;

- La mise en texte (rédaction d'un paragraphe, intégration des citations, etc.) ;
- La neutralisation du discours (exprimer son point de vue ou non) ;
- Le vocabulaire scientifique ;
- etc.

D'ultimes rappels de points de grammaire, orthographe et syntaxe seront donnés, si nécessaire.

### Contenu de l'AA Techniques de communication y compris l'argumentation V

Associé au cours de langue française V, ce cours de Techniques de communication s'attachera à préparer les étudiantes et étudiants à la défense orale de leur TFE :

- Introduire son projet de recherche, sa méthodologie, etc. ;
- Structurer son discours ;
- Maîtriser le temps imparti ;
- Clarifier ses explications ;
- Présenter des données (exemples, cas particuliers, citations, chiffres, etc.) ;
- Faire des liens avec un support de présentation (ppt ou autre) ;
- Conclure ;
- Répondre aux questions.

### Méthodes d'enseignement

**Langue française V** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, utilisation de logiciels

**Techniques de communication y compris l'argumentation V** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC

### Supports

**Langue française V** : notes de cours, notes d'exercices

**Techniques de communication y compris l'argumentation V** : notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Langue française V

Ouvrages de référence :

- DAMETTE, E. et DARGIROLLE, F., *Méthode de français juridique*, Paris, Dalloz, 2017.
- LENOBLE-PINSON, M., *Rédiger en droit. Guide de l'étudiant, du chercheur et du praticien*, Bruxelles, Larcier, 2022.
- PUIGELIER, C. et TERRE, F., *Rédiger un mémoire ou une thèse. Parcours intellectuel et méthode*, Bruxelles, Larcier, 2022.

Ouvrages linguistiques et grammaticaux conseillés aux étudiants :

- BACCUS, N., *Grammaire française*, Paris, Libro, 2021. (3€) & *Orthographe française*, 2011 [en cours de réédition].
- X., *L'anti-fautes d'orthographe/de grammaire/de français*, Paris, Larousse, 2018. (6,70€ pour chaque titre).

Ressources en ligne : <https://ccdm.qc.ca/> (activités de remédiation) et <https://www.cnrtl.fr/> (dictionnaire).

Logiciel Antidote (révision linguistique).

### Ressources bibliographiques de l'AA Techniques de communication y compris l'argumentation V

Les références du cours de Langue française V sont d'application.

Ouvrage concernant la pédagogie de l'oral :

- DE FREITAS, S., *Porter sa voix*, Paris, Le Robert, 2018.
- PERIER, B., *La parole est un sport de combat*, Paris, J.-C. Lattès, 2017.

### Évaluations et pondérations

|   |   |
|---|---|
| <b>Évaluation</b>   | Évaluation avec notes aux AA  |
| <b>Pondérations</b>   | Langue française V : <b>34%</b><br>Techniques de communication y compris l'argumentation V : <b>66%</b> |
| <b>Langue(s) d'évaluation</b>   | Langue française V : Français<br>Techniques de communication y compris l'argumentation V : Français     |
| <b>Méthode d'évaluation de l'AA Langue française V :</b>                                      |   |
| Travail écrit à remettre le jour de l'examen : 100%   |   |
| (idem pour la seconde session)  |   |
| <b>Méthode d'évaluation de l'AA Techniques de communication y compris l'argumentation V :</b> |   |
| Partie de M. Delplace : examen oral (en session) : 100%                                       |   |
| partie de M. Gillard (argumentation) : examen hors session le 18 décembre                     |   |
| (idem pour la seconde session)  |   |

Année académique : **2024 - 2025**